

INAUGURATION DE L'EXPOSITION

« *RENE CASSIN, COMBATTANT DE LA PAIX* » (10 avril 2026)

organisée par la BNU de Strasbourg et la Fondation René Cassin

discours prononcé par Emmanuel Decaux, commissaire de l'exposition

Je suis heureux de saluer toutes les personnalités présentes, en m'associant aux remerciements adressés par nos hôtes de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg et en exprimant ma gratitude à tous les partenaires, mécènes et prêteurs qui ont rendu cette belle exposition possible, sans oublier les étudiants qui ont contribué au catalogue et les « médiatrices » qui guideront les visites. Merci à tous et à toutes.

L'idée de cette exposition, qui me tient à cœur, vient de loin. C'est une vieille idée, déjà évoquée avec Joseph Hüe, le directeur de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, la BDIC qui était à l'époque sur le campus de l'Université de Nanterre, au moment du Bicentenaire de la Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen ! A cette occasion j'avais fait la connaissance d'un sympathique et dynamique bibliothécaire que j'ai été ravi de retrouver à la tête de la BNU pour reparler de ce projet. Alain Colas lui a fait aussitôt très bon accueil, ce dont je lui suis particulièrement reconnaissant et heureux de sa présence parmi nous. Cela a été une longue gestation, s'inscrivant dans le calendrier établi en 2026 par France-Mémoire pour marquer le 50^{ème} anniversaire du décès de René Cassin. Dès son arrivée Nicolas Tocquer a pris le relai, il y a quelques mois, avec le même enthousiasme, tandis que Jérôme Schweitzer a assuré la continuité, comme commissaire de l'exposition avec beaucoup de professionnalisme, et de patience à mon égard, en liaison avec la petite équipe de la Fondation, notamment Arthur Quadrocchi.

C'est un défi de consacrer une exposition à un idéal, un idéal pratique, cet « *optimisme de la volonté* » dont a parlé si bien Mattias Guyomar, le président de la Cour européenne des droits de l'homme, dans sa préface au catalogue. C'est l'idéal d'une vie de combats, à travers les deux guerres mondiales, une vie qui dépasse le « *misérable petit tas de secrets* » évoqué par André Malraux, son voisin dans l'immortalité au Panthéon. René Cassin n'est pas, ou pas seulement une « statue de commandeur », c'est un grand blessé, meurtri dans sa chair dès 1914 et marqué dans ce qu'il a de plus cher, face à la défaite de 1940. C'est un homme profondément humain, avec ses interrogations, ses émotions, ses indignations, ses deuils, plusieurs membres de sa proche famille étant exterminés dans les camps de la mort...

C'est aussi un défi de survoler un siècle, voire plus en remontant à la Révolution française : René Cassin est né à Bayonne en 1887, dans une famille de notables de la communauté israélite, mais un de ses ancêtres né en 1789, Samuel Dreyfus était originaire d'Obernai, avant d'être un conscrit de 1809 et de faire la campagne d'Espagne comme dragon de l'armée impériale, d'être blessé à Saragosse puis à Bayonne, où il reviendra pour se marier en 1832. C'est l'arrière grand-père de René Cassin - qui porte d'ailleurs aussi son prénom - très attaché au souvenir de ces générations qui se sont battues pour la France. René Cassin qui devait décéder en 1976, est entré au Panthéon en 1887, pour le centenaire de sa naissance. Au fil des années, les hommages

et les marques de reconnaissance n'ont pas manqué. Un témoignage original figure à la fin de l'exposition, avec les télégrammes personnels adressés en 1973, à l'occasion de ses 85 ans, par le président d'Allemagne, Heinemann et le Chancelier Willy Brandt pour saluer son rôle dans la réconciliation franco-allemande et la construction européenne. Toute sa vie, Cassin est resté tourné vers l'avenir, avec une jeunesse d'esprit étonnante et une grande bienveillance, une profonde humanité, au dire de ceux qui l'ont connu.

Le défi était enfin de choisir dans la masse d'archives publiques et privées, ce qu'il convient de mettre en valeur dans huit vitrines, choisir entre les textes et les contextes, les documents originaux et les images de presse, les photos historiques et les objets quotidiens... « *Grise est la théorie, vert est l'arbre de la vie* » dit le Faust de Goethe. La magnifique affiche de l'exposition me semble la synthèse de ces efforts, avec le vert et le noir les deux couleurs de l'Ordre de la Libération, le vert de l'espérance et le noir du deuil.

Le résultat c'est un événement unique, rassemblant ici pour la première fois des trésors rares, des documents raréfiés, des objets fragiles, trop fragiles, d'autant plus précieux. Ainsi plusieurs expositions parallèles viennent s'enrichir mutuellement, celle des vitrines avec un fil conducteur chronologique, et celle du catalogue où plusieurs auteurs ont fait des lectures transversales, comme Anna Glazewski sur les institutions internationales, de la SDN à l'ONU, Sophie Enos-Attali sur l'Alliance israélite universelle dont Cassin a assuré la présidence de 1943 à son décès ou Grégory Spourdos sur « *Cassin-de Gaulle, une certaine idée de la France* ». Mais il a aussi l'exposition des réserves et des bibliothèques, avec en particulier la thèse de Cassin parue en 1914 - dédicacée à Henri Capitant, le grand civiliste, qui siégeait dans le jury - ou le volume *La Pensée et l'action* publié en 1972 - dédicacé à son ami et collègue Marcel Waline. C'est surtout l'exposition de nos souvenirs et de nos rêves, l'exposition déclinée au hasard de chaque visite...

Il faut souligner la diversité des sources : sources publiques, avec notamment le Musée de l'Ordre de la Libération, les Archives nationales dépositaires du « Fonds privé René Cassin », et le Conseil d'Etat ; sources privées, avec la générosité du professeur Alain Berthoz - dont la grand-mère était la sœur aînée de René Cassin, sa confidente, toujours attentive - sans oublier la BNU, avec son riche fonds Maritain et notre Fondation, avec l'épée de membre de l'Académie des sciences morales et politiques, le grand cordon de la Légion d'honneur au rouge déjà fané, et le coffret du prix Nobel, de style art nouveau avec son envol de canards sauvages...

Permettez-moi de signaler plusieurs temps forts de l'exposition, à commencer par l'agenda de poche tenu au jour le jour par Cassin en 1940, c'est un document extraordinaire sur le drame de la défaite et le courage de l'engagement de Cassin, à travers quelques mots griffonnés à la hâte. Cassin l'a confié lui-même au musée de l'Ordre de la Libération, tout comme le chapeau noir qu'il portait pendant le Blitz. On connaît la photo historique de René Cassin auprès du général de Gaulle, avec René Pleven à ses côtés, mais on découvrira le portrait des participants à la première conférence de Saint-James autour du roi George VI, où Cassin représente « *le chef des Français libres* » au milieu des gouvernements en exil à Londres. Churchill qui figure en bonne

place confiera à son secrétaire privé, John Colville, que c'était le meilleur « *portrait de groupe* » qu'il connaissait, supérieur à tous les tableaux de Sargent, alors que la photographie avait été prise un peu au hasard ! C'est cette conférence interalliée qui fixera les buts de guerre des Alliés, dans une croisade pour la liberté, visant la défaite de l'Axe mais également « *la consécration des libertés essentielles de l'homme* ».

Autre révélation de l'exposition, la mise en valeur du buste de Cassin, habituellement posé sur la cheminée d'une salle de travail du Conseil d'Etat. Le visiteur pourra ainsi rendre pleinement justice au grand talent psychologique de Ginette Bingguely-Lejeune pour rendre dans le bronze toute l'expressivité du visage émacié de Cassin, avec toute sa force intérieure, sa dignité et sa gravité. Le buste a été exposé au Salon des artistes français de 1947, avant d'être donné par l'UFAC en 1954 au Musée d'art moderne dirigé par Jean Cassou. On doit à la même artiste, la médaille faite vingt ans plus tard qui mérite elle aussi de s'y attarder. Au revers se trouve gravé un « motto » cher à René Cassin,

*Rendre, Défendre la Justice,
Enseigner, Construire le Droit*

C'est sans doute le fil conducteur de tous ses engagements de juriste, profondément attaché à l'Etat social, fondé sur la solidarité chère à Léon Bourgeois, mais aussi l'Etat régalien, un Etat protecteur, ancré dans la tradition républicaine, avec son prolongement dans un ordre international, garant de la paix dans le respect de la dignité humaine, à travers la Charte de l'ONU en 1945, la Déclaration universelle de 1948 et la Convention européenne des droits de l'homme de 1950. Le professeur Cassin a toujours écrit le mot Droit avec une majuscule !

Le but de cette exposition n'est pas de construire un mausolée, mais de rendre vivant un modèle. Il ne faut pas transformer ces pages d'histoire en feuilles mortes, mais faire vivre cet idéal dans la cité comme dans la « communauté humaine ». Il faut aussi aller plus loin, avec de nombreux champs de recherche, à travers les écrits de René Cassin, ses écrits politiques de l'entre-deux-guerres dans la presse des Anciens combattants, à ses éditoriaux publiés dans *Ici-Paris* – un hebdomadaire destiné au grand public dont le titre fait écho à « *Ici Londres* »...De nombreuses découvertes restent à faire. Je m'en tiendrai à un seul exemple, concernant le discours prononcé par Cassin à la BBC le 8 septembre 1940, à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de la Marne. Cassin était tellement attaché à ce message, véritable hymne au Soldat inconnu, reliant les combattants des deux guerres, qu'il avait demandé qu'il soit déposé dans sa tombe. Gérard Israël a été le premier à remarquer qu'au milieu de la correspondance entre De Gaulle et Cassin déposée aux Archives Nationales, on trouve la lettre d'un ancien étudiant à la faculté de droit de Paris à qui Cassin avait adressé son discours. Sur le point de s'embarquer sur le *Courbet*, ce jeune marin qui n'est autre que Philippe de Gaulle lui répond : « *C'est une satisfaction pour moi en même temps qu'une fierté de voir que celui qui fut mon Maître il y a à peine quelques mois, l'est encore aujourd'hui, bien que ce soit pour bien autre chose que du Droit civil* ». Il termine en confiant que son exemple « *ravive le courage aux mauvaises heures* ».

Qu'à travers cette exposition, l'exemple de René Cassin continue à raviver notre courage !